

Cyril et Valéry Hergott

« Le secteur tertiaire a besoin d'outils adaptés »

L'association Riposte verte s'est fait connaître par ses enquêtes menées avec WWF sur la politique papier des entreprises et des organismes publics (PAP 50) et son Observatoire de l'écoresponsabilité du tertiaire. Ses fondateurs, deux frères, portent un regard lucide sur le chemin à parcourir par le secteur tertiaire.

Le développement durable a-t-il sa place dans le secteur tertiaire ?

Valéry Hergott : Du retard a été pris par rapport à l'industrie. Les métiers du tertiaire forment une galaxie plus floue, soumise à moins de contraintes réglementaires. Les entreprises y ont tendance à chacune voir midi à leur porte, à agir dans leur coin. Sous la pression de leurs parties prenantes ou l'impulsion des dirigeants, certains grands groupes ont cependant progressé, surtout sur le volet sociétal, moins sur leurs émissions de carbone.

Est-ce que les petites entreprises s'y mettent aussi ?

Cyril Hergott : Tardivement, mais elles leur emboîtent enfin le pas pour rester dans la course et se positionner comme des fournisseurs exigeants. À trop se concentrer sur leur cœur d'activité, les PME

ont longtemps oublié que la vie de bureau a elle aussi des impacts sur l'environnement. À leur décharge, il est vrai que les informations et les retours d'expérience dans ce domaine sont rares. D'où l'idée d'un observatoire pour les interpellier à travers des enquêtes pluriannuelles et leur donner ainsi du grain à moudre.

De quels outils ont-elles besoin ?

Cyril Hergott : Des outils simples et concrets pour réduire leurs déplacements, leurs déchets, leurs dépenses de consommables ou d'énergie. Certes, il en existe, à foison d'ailleurs, mais elles ont du mal à choisir le bon car ils sont souvent inadaptés à l'environnement tertiaire. Ancrer les réflexes dans le quotidien reste difficile. Par exemple, une enquête réalisée l'an dernier par l'observatoire montre qu'un tiers des entreprises sondées n'analysent pas régulièrement leurs factures de chauffage.

Valéry Hergott : Pour progresser, on les oriente vers des bilans environnementaux

ou développement durable, modelés sur l'Iso 14001 ou l'Iso 26000, un bilan papier issu de l'outil d'enquête PAP 50 ou bien d'autres outils de diagnostic à partir desquels elles se fixent des objectifs réalistes, mesurés et peu coûteux. On a ainsi identifié 150 bonnes pratiques en bureau. Un tiers d'entre elles sont généralement connues, maîtrisées. L'autre centaine reste à explorer. L'essentiel, et le plus difficile, est de formaliser leur démarche, de contrôler son efficacité. En s'appuyant en interne sur des indicateurs, un référent environnement ou, mieux, un comité de pilotage composé des services généraux et de salariés. Le piège est de lancer une action et de l'arrêter sans raison : il n'y a pas pire pour démobiliser les salariés.

L'obligation pour les entreprises de plus de 500 salariés de réaliser un bilan gaz à effet de serre (GES) va-t-elle changer les choses ?

Cyril Hergott : Sans sanction à la clé, ce bilan s'imposera difficilement comme une priorité. Il n'en reste pas moins un bon outil de sensibilisation pour renforcer la prise de conscience environnementale. ●

Propos recueillis par
Morgan Boëdec

Contact

> www.riposteverte.com

